LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Anciens présidents

Membres inscrits au 1er janvier 1989[1]

1. La présente liste ne comprend que les membres à jour de leurs cotisations. Ont dû en être exclus ceux qui, après un retard de plusieurs années, n'ont pas répondu aux appels qui leur ont été adressés.

— Il est instamment recommandé à tous les membres de vérifier le libellé les concernant et de signaler les modifications qui devraient éventuellement y être apportées (en particulier quant au nouveau code postal), pour que leur soit assuré régulièrement le service de la Revue.

— Le volume annuel ne sera pas expédié aux sociétaires qui n'auraient pas acquitté les deux dernières cotisations, soit : celle de l'année civile en cours et celle de l'année précédente.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Comme toutes les publications scientifiques soutenues par l'État, la *Revue des Études latines* doit se conformer aux normes minimales fixées récemment par la Mission interministérielle de l'Information scientifique et technique (M. I. D. I. S. T.). Nous nous permettons en conséquence d'attirer l'attention des auteurs sur les points suivants :

Articles

1) Chaque article est précédé d'un résumé de cinq à dix lignes, dans lequel apparaissent le plus possible de termes représentatifs ou « mots-clés », mis en relief par la typographie.

Pour élargir l'audience internationale de la *Revue* chaque auteur présentera ce résumé *en latin* également.

2) L'écriture italique est à utiliser, à l'exclusion des guillemets, pour
— les titres,
— les citations latines, quelle que soit leur étendue,
— les termes techniques ou les termes empruntés au grec ou au latin, s'ils ne sont pas de l'usage courant,
— les termes étrangers.

Cependant, les citations étendues dans une langue moderne seront transcrites en caractères romains et placées entre guillemets.

3) L'emploi des majuscules doit rester cohérent et conforme à l'usage français.

4) Les références sont à présenter dans les notes. On adoptera, pour ces dernières, le principe d'une numérotation continue, de 1 à N + 1, tout au long de l'article. Le nom de chaque auteur moderne figurera en petites capitales, les titres en italique. Les abréviations à employer pour les périodiques seront empruntées à l'*Année philologique*. Les indications de tomaison seront données en chiffres arabes.

Exemple : P. Grimal, *Le* De Clementia *et la royauté solaire de Néron*, dans *R. É. L.*, 49, 1971, p. 205-217.

Recensions pour le Bulletin critique

1) Il convient d'uniformiser la description des ouvrages analysés, en indiquant (cas général) : le nom de l'auteur ; le titre, suivi, éventuellement, du sous-titre ; la collection, s'il y a lieu, et le n° dans la collection ; le lieu de publication, la maison d'édition, l'année ; le nombre de pages (introduction + texte) et, le cas échéant, de tableaux et d'illustrations.

Exemples :

— A. Thill, *Alter ab illo. Recherches sur l'imitation dans la poésie personnelle à l'époque augustéenne* (Collection d'études anciennes) : Paris, Les Belles Lettres, 1979, 546 pages.